



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Côte-d'Or
COMMUNE DE THOREY EN PLAINE

42 Route de Dijon
21 110 THOREY EN PLAINE
Tél : 03.80.79.12.79. / Fax : 03.80.79.12.83.
E-mail : mairie@thoreyenplaine.fr

CRL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2017 à 18h30

Présents: G. BRACHOTTE / S. BONIN / P. CATTEAU / K. CHEDAL / N. CHEVASSON / F. COTTIN / S. GODRIE / J. MORE / S. PELLETIER / M-M. PLATHEY / G. ROBERT / J-J. VIGOT
Absents excusés: P. BERTHIOT (proc. G. BRACHOTTE) / M-J. JACQUIER (proc. P. CATTEAU) / E. RIONDET
Secrétaire : S. GODRIE

La séance est ouverte à 18h30 S. GODRIE est nommé secrétaire de séance. L'ordre du jour est validé par les membres du conseil municipal.

1) Budget 2017.

Sébastien Bonin présente le budget de fonctionnement et d'investissement chapitre par chapitre à la fois du budget principal que du budget annexe de l'éco-quartier du canal de Bourgogne. Les grandes lignes du budget principal sont :

- prévisionnel établi à partir du réalisé 2016
- intégration de la hausse du point d'indice des fonctionnaires
- investissement 2017 et RAR 2016
- intégration de l'ensemble des subventions confirmées
- déblocage des prêts.
- pas de hausse de la part communale des taux d'imposition
- limitation des investissements afin de finaliser les opérations déjà engagées.

Après présentation du budget de fonctionnement par M BONIN, adjoint en charge des finances, le Conseil Municipal vote les propositions du Budget Primitif de l'exercice 2017 :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	548 607 €	620 766 €
EXEDENT REPORTÉ		283 648,95 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	548 607 €	904 414,95 €
INVESTISSEMENT	608 902,78 €	944 824,71 €
RAR	100 174,76 €	143 502,76 €
DÉFICITE REPORTÉ	43 428 €	
TOTAL INVESTISSEMENT	752 405,54 €	944 824,71 €
TOTAL	1 301 012,54 €	1 849 239,66 €

Pour le budget annexe lotissement 2017 les comptes sont établis ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 398 322 €	1 398 322 €
INVESTISSEMENT	1 293 058 €	1 293 058 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité soit 14 voix.

2) Convention VNF

Le Maire présente le projet de convention de superposition d'affectations d'une partie du Canal de Bourgogne au profit de la commune. Cette convention a pour objet de permettre la réalisation de la parcelle piétonne en aval de l'écluse 67 S.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité soit 14 voix.

3) Statut SICECO

Le Comité Syndical du SICECO, réuni le 1^{er} février 2017 a adopté une révision de ses Statuts relative aux points suivants :

- 1) Conséquences de l'arrêté préfectoral portant modification du périmètre du SICECO
- 2) Approbation de l'adhésion des Communautés de communes au SICECO
- 3) Permutation de 2 communes entre les CLE 2 et 6

Après lecture des nouveaux statuts, le conseil municipal à l'unanimité les approuve, soit 14 voix.

4) Changement transitoire de la salle de référence communale

Durant les travaux de la réhabilitation et mise aux normes de la mairie, les cérémonies officielles ne peuvent plus avoir lieu dans la Mairie. En conséquence le Maire propose de retenir comme lieu officiel, la salle de motricité de l'école maternelle située rue du Bois.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité soit 14 voix.

5) Informations des adjoint

a) Chasse aux œufs

La Chasse aux œufs est renouvelée cette année.

Elle se déroulera le samedi 15 avril de 10h30 à 12h00 dans la cour de l'école. Les enfants de 0 à 11 ans seront invités à ramasser les œufs. S'en suivront des jeux ouverts à tous (parents-enfants), suivis d'une collation pour tous.

b) Animation Halloween

Elle devrait se dérouler le samedi 4 novembre après-midi à la bibliothèque (la salle polyvalente n'est pas disponible).

Nous avons prévu une décoration du lieu (toiles d'araignées etc), lire des histoires aux enfants, les faire défiler dans la rue et ensuite une collation.

c) 13 juillet : Amné'zik

Cette année nous avons décidé de renouveler la participation du groupe Amné'zik pour l'animation du bal. Nous souhaitons changer la formule du plateau-repas par un barbecue sur commande (viande, pomme de terre à la braise, pâtisserie).

d) Art & Scène en Côte d'Or

Un dossier d'inscription a été envoyé au Conseil Départemental pour participer au projet « Art & Scène en Côte d'Or ». Nous avons déposé 4 propositions de spectacles pour les dates du 7 octobre 2017 ou 4 février 2018.

6) Informations et questions diverses

a) Place de l'Orme

Le Maire présente la nouvelle esquisse suite à la rencontre avec le cabinet merlin, le paysagiste et la commission travaux.

b) SICECO Eco-quartier

Le Maire présente le devis de l'extension de l'éclairage public pour l'écoquartier du canal de Bourgogne. Celui s'élève à 21387,81 € H.T. Après subvention par le SICECO, le reste à charge communal est de 13473,39€ H.T.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés soit 14 voix.

c) Travaux rue du Bois

Les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement rue du Bois sous maîtrise d'œuvre du syndicat de la Racle et réalisé par l'entreprise SNCTP sont en cours de réalisation et se termineront normalement le 21 avril 2017.

À THOREY EN PLAINE, le 28 mars 2017

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Hottel', with a long horizontal stroke extending to the left and a vertical line extending downwards from the end of the signature.